

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2006

**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. PERRON  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALUT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE  
**Membres excusés** : M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme BERNARD (pouvoir Mlle MASLOUHI) - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT)  
**Membres absents** : M. DANIERE - M. BAZIN

**OBJET  
DE LA DELIBERATION****Musée des Beaux-Arts - Donation de Madame Florence Bouvet, veuve de Monsieur Pierre Granville – Acceptation par la Ville**

Madame Durnet-Archeray, au nom commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Aux termes de trois actes reçus par Maître Talfumière, notaire à Dijon, en 1969, 1974 et 1985, Monsieur et Madame Pierre et Kathleen Granville, puis Monsieur Pierre Granville seul pour l'acte de 1985, ont fait don à la Ville d'une collection de peintures, dessins et objets d'art.

Ces trois donations ont permis au Musée des Beaux-Arts de se doter d'une collection d'art moderne, présentée pour la première fois au public, dans un espace spécialement aménagé à cette occasion, en 1976.

Principalement axée sur l'art du second après-guerre, en particulier l'Ecole de Paris représentée par de remarquables ensembles d'œuvres de Lopicque, Nicolas de Staël, Vieira da Silva et son époux Arpad Szenes, et du sculpteur Hajdu, cette collection comporte aussi une belle sélection de peintures et de dessins de l'Ecole de Barbizon (Rousseau, Millet, Diaz, Daubigny, Dupré, etc.) auxquels s'ajoutent une rare esquisse orientaliste de Delacroix ainsi qu'un chef-d'oeuvre de Georges de la Tour.

Pierre et Kathleen Granville avaient souhaité que leur démarche soit poursuivie après leur disparition et c'est dans cet esprit que Madame Florence Bouvet, veuve de Monsieur Pierre Granville, a souhaité faire à la Ville une nouvelle donation comportant vingt-quatre oeuvres, dont dix peintures, quatre dessins et gravures, trois sculptures et sept objets d'art populaire et extrême-oriental. Cette sélection d'oeuvres a été retenue sur des critères de qualité esthétique, de cohérence par rapport aux œuvres acquises lors des précédentes donations et d'unité. C'est, en effet, dans cette unité que résident la singularité et le charme de la collection Granville. Cette quatrième donation est estimée à 400 000 € environ.

Cette proposition de donation est assortie des conditions suivantes:

- exposition: aucune condition particulière d'exposition et de présentation des oeuvres n'est déterminée en sus de celles qui s'appliquent à l'ensemble des collections des musées de France;
- dénomination: afin de permettre une meilleure appréciation du contexte historique et culturel de la donation, celle-ci serait désignée sur tout support de médiation ou de communication sous le terme « donation Granville »;

- prêts: la Ville exigerait des personnes ou institutions bénéficiant du prêt d'une ou plusieurs oeuvres de la donation que soit mentionnée son appartenance à la donation Granville, en particulier sur les cartels des salles d'exposition et les notices des publications;
- documentation: afin de favoriser la recherche scientifique autour des oeuvres de la donation, la documentation les concernant serait mise à la disposition du public au sein des services documentaires du Musée des Beaux-Arts.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider l'acceptation, par la Ville, de la donation de Madame Florence Bouvet, veuve de Monsieur Pierre Granville;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT